

Réf: Dossier 242460

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AURORE NOVA SERVICE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE FAYA CITE SIR, Lot 367, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/08/2023 , et enregistrés au CEPICI le 16/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AURORE NOVA SERVICE »

Objet : CONFECTION DE TENUE DE TRAVAIL, PRODUITS ET ACCESSOIRES LIES

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE FAYA CITE SIR, Lot 367, Ilot ND

Dirigeant(s) Mme OUATTARA EPSE ASSOUMOU FATIMA
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09291 du 22/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°60865/GTCA/RC/2023 du 22/08/2023

